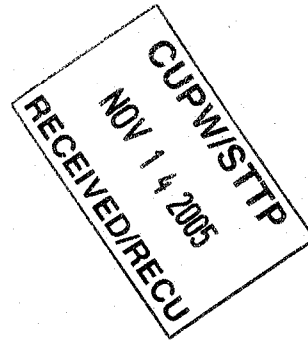




Corporation du village de East Farnham
228 rue Principale
East Farnham (Québec)
J2K 4T5
(450) 263-4252



Le 9 novembre 2005

Monsieur John McCallum
Ministre responsable de Postes Canada
Édifice Connaught, 7^e Étage
555 avenue MacKenzie
Ottawa (Ontario)
K1A 0L5

SUJET: Fermeture de bureaux de poste et d'installations postales

Monsieur

Nous vous transmettons copie certifiée conforme de la résolution numéro 2005-11-130, adoptée à la séance régulière du 7 novembre 2005, concernant le sujet mentionné en rubrique et qui parle par elle-même.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière,

Madelyn Marcoux

P.j. (1)

c.c. : Madame Moya Greene, Présidente de Postes Canada
Monsieur Denis Paradis, Député fédéral de Brome-Missisquoi
✓ Madame Deborah Bourque, Présidente du Syndicat des travailleurs et
travailleuses des postes

COPIE



Corporation du village de East Farnham
228 rue Principale
East Farnham (Québec)
J2K 4T5
(450) 263-4252

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE EAST FARNHAM, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 228 RUE PRINCIPALE À EAST FARNHAM, LE LUNDI 7 NOVEMBRE 2005 À 19 HEURES 30.

Étaient présents mesdames les conseillères Odette Dion Sanborn et Sylvie Raymond ainsi que messieurs les conseillers Rodolphe Dubé, Michael Jenne, Jacques Lapierre et Jean-Marie Perreault, formant quorum sous la présidence de madame Madeleine Chabot, mairesse.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2005-11-130

FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE ET D'INSTALLATIONS POSTALES

- ATTENDU QUE Postes Canada effectue une révision de l'ensemble de son réseau postal et qu'elle a annoncé son intention de fermer le centre de tri de Québec comme étant la toute première étape de son examen;
- ATTENDU QUE le gouvernement fédéral semble appuyer le projet de Postes Canada de fermer le centre de tri de Québec, à partir de décembre 2005, ce qui entraînera l'élimination de 302 emplois;
- ATTENDU QUE le gouvernement fédéral permet à Postes Canada de fermer des bureaux de poste et, ce, en dépit du moratoire qui interdit la fermeture de bureaux de poste situés dans les petites villes et les régions rurales;
- ATTENDU QUE le réseau postal public assure un lien entre les collectivités de ce pays immense et aide à surmonter les différences et la distance qui les sépare;
- ATTENDU QUE le réseau postal public joue un rôle clé dans la vie sociale et économique de ce pays en fournissant des emplois et une infrastructure nécessaires à la prospérité des collectivités et à la croissance des entreprises

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Marie Perreault
APPUYÉ PAR Madame Odette Dion Sanborn

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Village de East Farnham écrive à John McCallum, Ministre responsable de Postes Canada, pour lui demander que le gouvernement canadien donne instruction à Postes Canada :

1. d'annuler la fermeture du centre de tri de Québec et de mettre fin à tout autre projet de fermeture d'installations postales ailleurs au pays;
2. de tenir des consultations auprès de la population, des syndicats des postes et des autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui permettra de décider des modifications à apporter au réseau de Postes Canada;
3. de maintenir, d'élargir et d'améliorer notre réseau postal public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFIÉE COPIE CONFORME

Le 9 novembre 2005



Madelyn Marcoux
Secrétaire-trésorière